



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Emis en préfecture le 04/04/2017

Reçue en préfecture le 04/04/2017

ID : 033-200027068-20170328-2017_03_138-DE

SÉANCE DU 28 MARS 2017

2017-03-138 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 22 mars 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt huit mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 Avenue de l'Europe 33230 Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Joël BAYLE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Fabienne ROCHER, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne-Marie ROUX pouvoir à Jacques LEGRAND, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Gabi HOPER pouvoir à Thierry MARTY, Jean Claude ABANADES pouvoir à Philippe FAURT, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Loïc MAGNAN pouvoir à Gérard HENRY, Armand REIS-FILIFE pouvoir à Jack ALLAIS, Agnès SEJOURNET pouvoir à Corinne VENAYRE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

CULTURE**SUBVENTIONS AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES AU TITRE DE L'ANNÉE 2017**

Sur proposition de Monsieur Jack ALLAIS, Conseiller communautaire délégué à la culture.

La Communauté d'agglomération du Libournais soutient les associations ou collectivités portant des initiatives et manifestations culturelles. Ces événements constituent en effet un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire Libournais. A ce titre, La Cali souhaite accompagner les structures suivantes :

- L'association « Mets la prise » qui gère la salle de musiques actuelles « L'Accordeur », ouverte depuis février 2012 sur la commune de Saint Denis de Pile et œuvre pour la promotion de la culture. Cette structure assure un rôle de formation, d'information, de création et de diffusion des artistes locaux en tant que lieu de ressources et de répétition.

Pour sa 5ème saison, l'association propose une vingtaine de concerts payants présentant des artistes à la notoriété grandissante ou de renommée nationale, ainsi que des manifestations valorisant les pratiques amateurs tout au long de l'année. Grâce à une fréquentation en hausse et une stabilisation financière, cette jeune association a su démontrer la pertinence d'un lieu structurant pour les musiques actuelles.

- L'association « MKP-MusiK à Pile » qui organise plusieurs manifestations dans différents champs artistiques et plus particulièrement dans le domaine des musiques actuelles, avec en point d'orgue le festival « MusiK à Pile » les 9 et 10 juin 2017, à Saint Denis de Pile.

Cette 20ème édition proposera une programmation de groupes internationaux et d'artistes émergents de la scène nationale et régionale. Construit autour de deux soirées payantes et un après-midi gratuit associant notamment arts de la rue, cirque, vidéo, cet événement développe de nombreuses actions en faveur du développement durable, de la solidarité et de la citoyenneté.

Le festival bénéficie des labels « Scène d'été permanente » (Conseil Départemental de la Gironde) et « Festivals d'été » (Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine). Il est adhérent au Réseau des festivals ruraux d'Aquitaine.

- L'association « Les Amis de l'Abbatiale de Guîtres » qui œuvre à la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine bâti, à travers l'organisation de visites, de conférences et de manifestations culturelles. Depuis la construction de l'orgue en 1978, l'association a développé une programmation importante dans le domaine de la musique classique, du chant lyrique et des musiques du monde. Elle y associe des formations nationales ou internationales confirmées à l'attention d'artistes aquitains émergents.

Cette 33ème Saison musicale de l'Abbatiale de Guîtres, du 25 juin au 27 août 2017, proposera 15 concerts (dont 10 gratuits), un stage de chant choral, ainsi qu'une exposition consacrée à l'orgue.

Le festival bénéficie des labels « Scène d'été permanente » (Conseil Départemental de la Gironde) et « Festivals d'été » (Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine).

- L'association « Permanences de la littérature » qui a pour mission de faire connaître et de valoriser la littérature et l'art contemporain en Aquitaine. Partant du principe que l'écriture littéraire n'est pas un art isolé, cette structure favorise le croisement des pratiques artistiques et s'intéresse aux nouveaux espaces d'expérimentation autour du langage.

En 2017, l'association a impliqué, à nouveau, La Cali au 18ème festival « Ritournelles », festival de littérature et d'arts contemporains organisé sur Bordeaux Métropole, en intégrant une étape en Libournais.

Du 24 au 27 mai 2017, cette 9ème édition proposera une programmation gratuite et pluridisciplinaire associant des artistes émergents de la scène musicale régionale, du cirque, de la danse, du théâtre, de la photographie et du skate.

- L'association « Entre-Deux-Arts » qui organise depuis 2009, le festival chorégraphique « D'ici danse ! » à Saint Germain du Puch. Ce festival, grâce à une programmation mêlant artistes régionaux et nationaux, met en avant la création contemporaine à travers la chorégraphie, la musique, l'art contemporain, le cirque ou les arts visuels.

Pour sa 9ème édition, le festival aura pour thème « Faire danser la mémoire » afin d'établir un dialogue entre les arts, et souligner la transversalité des propositions artistiques et des publics. Des spectacles tout-public ou scolaires, des expositions, des conférences, des stages ou des performances permettront au public de s'approprier l'un des principaux festivals chorégraphiques de l'été en Gironde. Le festival bénéficie des labels « Scène d'été permanente » (Conseil Départemental de la Gironde) et « Festivals d'été » (Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine).

- L'association « Images et lumière » qui a organisé le festival « Printemps photographique de Pomerol » le 18 mars 2017 à Pomerol.

Cette 7ème édition, construite autour d'ateliers, de conférences et de projections, a rassemblé des grands noms de la photographie européenne et compte parmi les rendez-vous photographiques importants en Nouvelle Aquitaine.

- La commune de Saint Quentin de Baron, en partenariat avec les associations « CAFM » (Comité associatif de la Fête de la musique) et « Art et expression » qui organise depuis 1982, l'une des « Fête de la musique » les plus populaires et les plus anciennes de Gironde. Cet événement, accueillant chaque année entre 5000 et 8000 spectateurs, rivalise avec les fêtes de la musique des plus grandes communes du département. Le succès d'une fête de la musique initiée dans le monde rural, est quasiment unique en Gironde, avec celle de Saint Macaire. Il a été salué en 1986 par la visite du ministre de la Culture et de la Communication, Jack Lang. Le rayonnement de cette manifestation ne s'est jamais démenti.

Vu l'avis de la Commission « culture » du 21 mars 2017,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 20 mars 2017,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser les subventions présentées dans le tableau ci-dessous,
- à signer les conventions afférentes, ainsi que tout avenant nécessaire.

STRUCTURES	MANIFESTATIONS 1 ^{er} SEMESTRE 2017	MONTANT
Mets la Prise	Programmation musicale annuelle 2017	10 000 €
MKP-Musik A Pile	20ème festival « MusiK à Pile », juin 2017	2 600 €
Les Amis de l'Abbatiale de Guîtres	33ème Saison musicale de l'Abbatiale, été 2017	2 000 €
Permanences de la littérature	18ème festival Ritournelles, novembre 2017	2 500 €
Entre-Deux-Arts	9ème festival « D'ici danse », septembre 2017	1 500 €
Images et Lumières	7ème festival « Printemps photographique de Pomerol », mars 2017	500 €
Commune de Saint Quentin de Baron/ CAFM / Art et Expression	35ème Fête de la musique, 21 juin 2017	1 000 €

Imputation budgétaire :

chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire CULT2 – fonction 40

chapitre 65 – compte 657341 – service gestionnaire et destinataire CULT2 – fonction 40

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 4 avril 2017 et de la publication, le 4 avril 2017
Fait à Libourne

Le Président
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 04/04/2017

Reçu en préfecture le 04/04/2017

Affiché le



ID : 033-200027068-20170328-2017_03_138-DE